

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BENESSE-LES-DAX

PROCES-VERBAL de la réunion du lundi 14 avril 2025 à 20h00

Sommaire

Liste des présences.....	2
Rappel de l'ordre du jour	3
Ouverture de séance	4
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE.....	4

Liste des présences

Le Conseil Municipal de la Commune de Bénesse-Lès-Dax s'est réuni le lundi 14 avril 2025 à 20h00 sous la présidence de Jean-Marie ABADIE,

Nombre de conseillers élus: 14

Nombre de conseillers présents: 13

Nombre de conseillers représentés: 1

Nombre de conseillers absents: 0

Membres présents : Monsieur ABADIE, Monsieur LARBERE, Madame BADETZ, Monsieur CZAPLA, Madame DZBANUSZEK, Monsieur BACHERE, Monsieur LARROUQUETTE, Madame BALAUZE, Monsieur PUYO, Monsieur INVERNIZZI, Madame PEYRES, Madame LETAILLEUR, Monsieur BREUILLAUD

Etaient absent :

Procurations : Léa SCAFIE

Rappel de l'ordre du jour

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

DECISIONS PRESENTEES :

DOSSIERS PRESENTES :

- **Point 1 -DEL20250414-016** Vote des Taxes Communales
- **Point 2 -DEL20250414-017** Vote du Budget Primitif exercice 2025
- **Point 3 -DEL20250414-018** Subvention 2025 aux associations
- **Point 4 -DEL20250414-019** Attribution de subvention d'équipement au SDIS des Landes
- **Point 5 -DEL20250414-020** Subvention au CCAS au titre de l'exercice 2025
- **Point 6 -DEL20250414-021** Aménagement Espaces Verts sur la commune
- **Point 7 -DEL20250414-022** Adhésion à l'association Laïcité 40
- **Point 8 -DEL20250414-023** Adhésion à l'association "Esprit du sud 40"
- **Point 9 -DEL20250414-024** Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- **Point 10 -DEL20250414-025** Demande de subvention auprès du Fonds de Prévention du CDG 40
- **Point 11 -DEL20250414-026** Vote du Budget Annexe exercice 2025
- **Point 12 - INF20250414-001** Inauguration Mairie
- **Point 13 - INF20250414-002** Participation à la SCIC

Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, Jean-Marie ABADIE ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 19/03/2025.

APPROBATION DES DECISIONS PRISES

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

1 - DEL20250414-016 - Vote des Taxes Communales

Pour obtenir le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du Budget Primitif 2025, il vous est proposé de maintenir les taux :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 28 %
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 24,65 %
- la taxe d'habitation (TH) : 10,50 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

DÉCIDE d'appliquer pour l'année 2025 les taux suivants aux impôts directs locaux de la commune :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **28,00 %**,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **24,65 %**.
- Taxe d'habitation : **10,50 %**

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

VOTE les propositions du Budget Primitif de l'exercice 2025

Investissement

Dépenses : 397 440,09

Recettes : 397 440,09

Fonctionnement

Dépenses : 439 939,00

Recettes : 439 939,00

Pour rappel, total Budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	397 440,09 (dont 8560,41 de RAR)
Recettes	397 440,09 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	439 939,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	439 939,00 (dont 0,00 de RAR)

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

ASSOCIATIONS	Montant subvention de fonctionnement (€)
Anciens combattants	500,00
Accueil des familles hospitalisées	100,00
Béness'Anim	2 900,00
Fédération des Moulins de France	65,00
Don d'organes	80,00
BLAC	900,00
Ligam's	200,00
Roue Libre	100,00
TOTAL	4 845,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte**,

Monsieur ABADIE Jean-Marie propose au Conseil Municipal de délibérer sur :

APPROUVER le versement des subventions de fonctionnement au budget 2025,

AUTORISER Monsieur le Maire à procéder au versement des dites subventions sur l'exercice 2025,

DIRE que la dépense sera prélevée sur l'article 65748 du budget de fonctionnement 2025

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
10	0	0	4

ADOpte

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Jean-Marie ABADIE, Arnaud LARBERE, Christine BADETZ, Valérie PEYRES n'ont pas pris part au vote)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE**,

ATTRIBUER une subvention d'investissement au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes, d'un montant de :

1 106,16 € au titre de l'exercice 2025 ;

1 382,70 € au titre de l'exercice 2026 ;

1 659,24 € au titre de l'exercice 2027 ;

AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière pluriannuelle, présentée en pièce jointe au présent rapport

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

5 - DEL20250414-020 - Subvention au CCAS au titre de l'exercice 2025

Le Centre Communal d'Action Social de la commune de Bénesse-lès-Dax est un établissement public administratif, dirigé par un conseil d'administration présidé par le Maire de la Commune,

Le CCAS coordonne l'action social municipal, il se mobilise spécifiquement dans la lutte contre l'exclusion (notamment l'aide alimentaire en partenariat avec le « Marché des Familles »), le soutien aux personnes âgées (colis de fin d'année et subvention au club des aînés) ainsi qu'aux familles en difficultés (aide aux voyages scolaires)

Afin de permettre au CCAS de continuer à mettre en œuvre et développer sa politique d'action sociale sur le territoire de la commune, il est proposé de lui attribuer une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 1 954,08 €, au titre de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE**,

ATTRIBUER une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 1 954,08 au CCAS,

DIRE que le montant de cette subvention est porté au débit du compte 657363 du budget principal de la commune et au crédit du compte 74741 du budget du CCAS ;

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Dans le cadre de l'aménagement des espaces verts, les fournitures des plantations, les annexes et le petit matériel seront imputés à l'opération 557 article 2121 du Budget Primitif 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE**,

APPROUVER l'aménagement des Espaces Verts prévu au Budget Primitif 2025,

AUTORISER Monsieur le Maire à mandater les factures de l'opération 557 sur l'article 2121

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

7 - DEL20250414-022 - Adhésion à l'association Laïcité 40

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE**,

DÉCIDE l'adhésion de la commune à l'association « Laïcité 40 »,

PREND acte du montant de la cotisation qui s'élève à 20 euros pour l'année 2025

DIT que Madame Ghislaine DZBANUSZEK représentera la commune de Bénesse-Lès-Dax au sein de l'association « Laïcité 40 ».

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE**,

DÉCIDER l'adhésion de la commune à l'association « Esprit du Sud 40 »,

PRENDRE acte du montant de la cotisation qui s'élève à 100 euros pour l'année 2025,

DIRE que Monsieur le Maire représentera la commune de Bénesse-Lès-Dax au sein de l'association « Esprit du Sud 40 ».

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

9 - DEL20250414-024 - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE**,

APPROUVE l'admission en non-valeur des recettes énumérées dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de 5 208,67 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n°7132811212 dressé par le comptable public.

Exercice	Montants présentés	Motifs de la présentation
2019	2 178,40	Poursuite sans effet
2020	3 030,27	Poursuite sans effet

DIT que les sommes nécessaires seront inscrites au chapitre 65, article 6541.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la prévention des risques professionnels entre dans les obligations des employeurs du secteur public.

Le Centre de gestion des Landes propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels

A ce titre, le Fonds de Prévention du CDG 40 a été créé pour soutenir et contribuer au financement des démarches volontaristes engagées par les collectivités ayant des projets en faveur de la sécurité, de la santé, de la qualité de vie et du confort au travail des agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 -

APPROUVER la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels,

ARTICLE 2 -

SOLLICITER une subvention auprès du Fonds de prévention du CDG 40 pour la mise en œuvre de cette démarche,

ARTICLE 3 -

AUTORISER Monsieur Le Maire à signer tout document utile pour la mise en œuvre de cette délibération.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE,

VOTER les propositions du Budget Annexe de l'exercice 2025

Investissement

Dépenses :	3 392,33
Recettes :	3 392,33

Fonctionnement

Dépenses :	11 892,44
Recettes :	11 892,44

Pour rappel, total Budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	3 392,33
Recettes	3 392,33
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	11 892,44
Recettes	11 892,44

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
12	0	0	2

ADOPTE

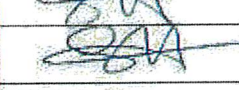
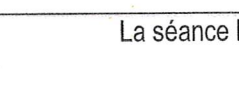
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Arnaud LARBERE, Sébastien BACHERE n'ont pas pris part au vote)

12 - INF20250414-001 - Inauguration Mairie

13 - INF20250414-002 - Participation à la SCIC

séance du CONSEIL MUNICIPAL

en date du lundi 14 avril 2025

Nom des participants	Signatures
ABADIE Jean-Marie	
LARBERE Arnaud	
BADEZT Christine	
CZAPLA Claude	
DZBANUSZEK Marie-Ghislaine	
SCAFIE Léa <i>Pouvoir G. Dzbanuszek</i>	
BACHERE Sébastien	
LARROUQUETTE Sylvain	
BALAUZE Florence	
PUYO Hervé	
INVERNIZZI Patrick	
PEYRES Valérie	
LETAILLEUR Marie-José	
BREUILLAUD Sylvain	

La séance levée à 21h55

Le secrétaire de séance,

Sylvain LARROUQUETTE



Le Maire,

Jean-Marie ABADIE



« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée sur le site internet (lien) et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »